

Fiche Technique n° 1

Guide à la Structuration des Clubs

Définir un projet pour se développer

Quelques règles

Des exemples



I - Aide à la définition de votre projet de club

Cette fiche technique vise à aider les dirigeants des clubs à organiser leurs idées pour définir et formuler un projet en réponse à leurs besoins de développement.

Elle est principalement constituée d'exemples afin de permettre à chacun de faire le lien avec sa situation et de faire partager son projet avec l'ensemble des licenciés du club.

Pour qu'un projet aboutisse, l'une des conditions majeures est qu'il soit partagé.

Un projet de club prend naissance dès lors que l'on **fait un constat, un état des lieux**. Cet état des lieux peut être plus ou moins complet, être orienté sur un seul domaine ou au contraire, concerner tous les aspects de la vie associative :



Faire un constat sur la pratique des licenciés :

les jeunes, les adultes, les hommes, les femmes, les compétiteurs, les non compétiteurs....

Se poser des questions :

la fréquence de la présence des jeunes nous convient elle ? L'évolution des effectifs est elle favorable ? Combien d'archers formés l'année dernière sont revenus cette année ? Combien ne sont pas revenus ? Est-ce suffisant ?

Pour vous aider à trouver les réponses à votre constat vous pouvez :

- faire une sorte d'enquête de satisfaction (que veulent vos licenciés ? Ce que vous proposez leur convient il ? oui non pourquoi ?)
- se réunir pour échanger sur différents points et faire un état des lieux ensemble pour définir ensemble les objectifs.

Si la situation constatée ne nous convient pas, il faut alors **émettre des hypothèses**. Le but est de tenter de trouver des explications et de là se définir des objectifs pour changer la situation :

Les archers ne sont pas tenter d'aller à l'entraînement dehors car le temps est trop souvent incertain et il n'y a pas d'abri proche [...]

Les jeunes archers ne trouvent pas la pratique très motivante : toujours les mêmes séances, pas de nouveautés, pas de perspectives sportives [...]

Les arcs mis à disposition des débutants sont vétustes ou trop simples pour favoriser la progression, les archers stagnent [...]



En retenant la ou les hypothèses possibles, il faut **se définir des objectifs** qui vont tendre à améliorer la situation de départ. Un objectif **général** se définit comme étant **la finalité de votre association**, ce qui vous motive et vous anime en tant qu'association :

Faire pratiquer le plus grand nombre (licenciés tout type de personnes quelques soient leur motivation de pratique) pour développer la cohabitation, la coopération entre individu....

Favoriser la réussite du plus grand nombre pour fidéliser vos archers, pour valoriser votre association auprès des partenaires publics ou privés...

Améliorer son organisation interne pour mieux accueillir vos licenciés...

[...]

Vos **objectifs spécifiques** sont les **axes de travail** que vous allez poursuivre durant l'année ou plusieurs mois. Ils doivent pouvoir être évalués : les objectifs sont ils atteints ? oui ou non. Selon la réponse vous allez pouvoir soit : réajuster vos actions soit en définir d'autres pour atteindre vos objectifs spécifiques :

Parvenir à faire pratiquer en extérieur - de manière régulière - 50 % de mes licenciés (participation à au moins 3 compétitions extérieures...).

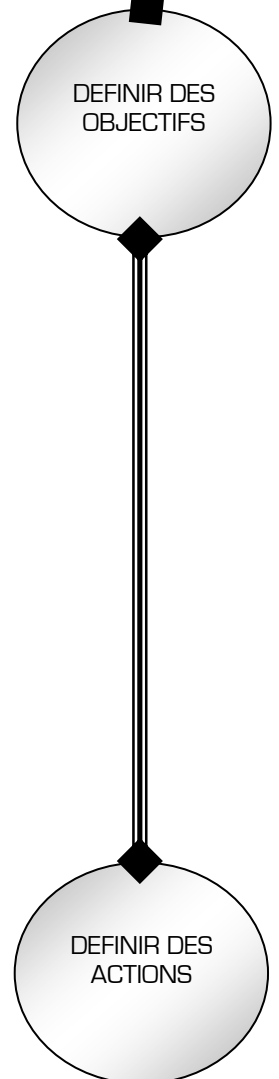
Se classer dans les 10^{es} de la Division Régionale par équipe de club chez les hommes.

Organiser un créneau encadré par semaine pour les 3 types de demandes : initiation, animation, entraînement.

A partir des objectifs, il convient de choisir, d'inventer, d'imaginer des actions ET de répondre aux questions suivantes :

Qu'est ce que je peux faire ? Qu'est ce que je peux mettre en place ? Qu'est ce qu'on doit acheter pour atteindre ce ou ces objectifs ?

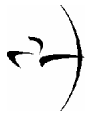
Quel budget nécessite ces actions ? Peut-on mettre en place toutes ces actions la même année ? De quoi aurait-on besoin pour réaliser ces actions ?



► Quelques conseils sur le projet et le choix des objectifs

Vos actions et objectifs seront d'autant plus justes et adaptés qu'ils auront été choisis en réponse à un constat, à votre état des lieux.

Votre ou vos objectifs doivent pouvoir être justifiés au regard de votre constat. Ce sont les raisons que vous pouvez exprimer et qui vont au delà d'une croyance ou d'une perception ou d'un sentiment non fondé.



Il ne suffit pas de dire je vais acheter du matériel pour l'accueil de personnes handicapées si au préalable :

- il n'y a pas de sollicitations émises,
- vous n'avez pas répondu à la question pourquoi accueillir des personnes handicapées ?
- vous n'avez pas les personnes susceptibles de pouvoir encadrer de manière spécifique les futurs licenciés "handicapés" et ce, dans une perspective d'intégration et/ou d'insertion.
- ...

Ou encore,

Vous constatez que vos jeunes ne sont pas attirés par la compétition officielle, ils évoquent toujours des excuses pour dire ne pas y participer.

Vos hypothèses sont les suivantes :

- les parents ne veulent pas les conduire,
- le matériel de tir n'est pas adapté et ils ne veulent ou ne peuvent pas en acheter,
- les compétitions officielles sont plus adaptées pour les adultes, vos jeunes ont fait une mauvaise expérience d'une compétition...

Vous formulez l'objectif suivant :

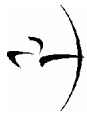
- Parvenir à faire participer 50% de vos effectifs à au moins 3 compétitions officielles en salle et 3 en extérieur (y compris les jeunes).

Les actions que vous pourriez mettre en place viseront à endiguer vos hypothèses mais ce qui est important au départ c'est que vous et vos dirigeants soyez convaincus que la participation aux compétitions officielles permet de mobiliser vos licenciés autour d'un projet sportif et donc de se mobiliser pour la pratique personnelle ou collective. C'est cela qui justifie le bien-fondé de votre objectif.

**Pourquoi parvenir à faire participer 50% de vos effectifs à au moins
3 compétitions officielles en salle et 3 en extérieur (y compris les jeunes) ?**

Pour donner une ambition aux archers, pour les mobiliser autour d'un projet commun de progrès...

Ce document devrait vous aider à déterminer et argumenter vos orientations afin de mettre en place des actions en rapport avec votre développement propre et à en mobiliser les moyens nécessaires.



2 - S'inspirer des idées d'actions

Au niveau local, les **priorités doivent être orientées en fonction des besoins** et peuvent concerner notamment :

1. **les activités que les clubs peuvent organiser pour et avec les licenciés** soit directement soit indirectement : projet sportif du club, participation et organisation de compétitions, créneaux d'enseignement : *initiation, entraînement, activités de découverte, ...*

2. **les structures d'accueil du club** : organisation matérielle du club : *qualité de la ciblerie, espace de réparation, éclairage spécifique*, organisation humaine : nombre de cadres - *initiateur, entraîneur...*, nombre de dirigeants investis..., documents et supports d'information et communication...].

Mais les projets de développement de club peuvent aussi s'orienter spécifiquement vers :

- L'ouverture à tous publics, la pratique en famille, la pratique féminine.
- La prise en compte du développement durable et de la sauvegarde de l'environnement avec les pratiques de parcours.
- Les évènements locaux à caractère exceptionnels.

FAVORISER LA REUSSITE DU PLUS GRAND NOMBRE

► Les activités et services au sein des clubs

D'un point de vue général, vous souhaitez :

- Définir un projet sportif et compétitif de club.
- Favoriser l'intégration d'une ou des équipes de club en filière sportive fédérale (jeunes, femmes et/ou hommes).
- Favoriser la progression de vos archers dans le système compétitif, que ce soit au sein des compétitions jeunes, officielles individuelles ou encore par équipe.
- Faire découvrir les activités de parcours.

Objectif général poursuivi au plan Régional, Départemental **et** Local



Exemple n° 1 :

Relatif à la progression de tous les licenciés : **Achat de matériel de perfectionnement**

Ce qui est à améliorer : *vous constatez que :*

- Les jeunes de votre club progressent bien mais ils commencent à être limités dans leur progression à cause de leur matériel (arc d'initiation ou de pré-compétition qui devrait évoluer).
- Les débutants accueillis en septembre 2003 progressent assez vite mais le club ne dispose pas du matériel nécessaire pour les suivre dans leur progression.

Pour cela, vous voulez :

- ▶ Permettre aux jeunes de votre club ou aux personnes adultes qui arrivent à un niveau pré-compétitif de se doter d'un matériel réglable en rapport avec leur niveau de maîtrise technique et ce, avant de les amener à acheter trop précocement leur matériel.

Objectif spécifique poursuivi par votre structure
en réponse à votre besoin spécifique

Les actions envisagées : Votre comité directeur décide d'acheter :

- ➔ Des (*précisez le nombre*) **arcs de puissances variables** de 24 à 30 livres - poignée usinée, branches bois, équipés de stabilisations, de berger buttons, de repose-flèches, de viseur...
- ➔ Des **flèches de différents calibres** pour faire des essais avant de procéder aux achats personnels.
- ➔ Des **carquois** et **équipements de protection**.

Exemple n° 2 :

Relatif aux activités proposées au sein des clubs affiliés à la FFTA : **Participation à la compétition**

Ce qui est à améliorer : *vous constatez que :*

- La plupart de vos licenciés (jeunes ou adultes) souhaitent s'engager dans la compétition soit en individuel soit même par équipe.
- Le club souffre de l'absence de la définition d'une politique sportive alors qu'il aimerait favoriser la progression des licenciés dans leur projet compétitif.
- Vos archers ne représentent pas suffisamment l'image du club. En effet, ils portent une tenue autorisée mais identifiant difficilement l'appartenance au club.

Pour cela, vous voulez :

- ▶ Evaluer le niveau sportif des archers en encourageant leurs participations dans plusieurs compétitions régionales voire nationales.
- ▶ Former vos archers au tir par équipe.
- ▶ Développer l'appartenance des archers aux clubs lors de tous les déplacements par équipe.

Objectif spécifique poursuivi par votre structure
en réponse à votre besoin spécifique

Les actions envisagées : Votre comité directeur décide de :

- ➔ **Participer aux déplacements** des archers prenant part aux compétitions définies ensemble (championnats) au niveau régional et national. Selon le déplacement, il sera possible de grouper les déplacements en **louant un véhicule**.
- ➔ **Faire intervenir un éducateur sportif 2^{ème} degré** pour organiser l'entraînement spécifique des équipes pour former les archers du club susceptibles de prendre part à une équipe : *jeune, femme, homme, arc classique et arc à poulies*.
- ➔ Acheter **des tenues** pour identifier l'appartenance des archers au club : *achat des tee-shirts, sweats, pantalons - marquages*.



Exemple n° 3 :

Relatif aux activités proposées au sein des clubs affiliés à la FFTA : **Découverte d'autres pratiques**

Ce qui est à améliorer : *vous constatez que :*

- La pratique de vos licenciés est condensée sur la période de l'hiver et que dès qu'arrive les beaux jours, très peu font le pas vers l'extérieur.
- Que certains d'entre eux semblent intéressés sur les disciplines de parcours.
- Très peu de vos archers connaissent les disciplines de parcours.

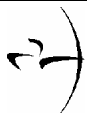
Pour cela, vous voulez :

► Organiser une journée de sensibilisation et de découverte aux pratiques de parcours ou au tir aux longues distances...

Objectif spécifique poursuivi par votre structure en réponse à votre besoin spécifique

Les actions envisagées : Votre comité directeur décide :

- D'organiser un **déplacement** sur un **terrain permanent** de parcours.
- D'acheter des **cibles animalières** pour faire une initiation et prendre les traits.
- De faire intervenir un **éducateur pour accompagner** les archers sur le parcours et leur inculquer les rudiments des disciplines de parcours.



STRUCTURER L'ORGANISATION DU CLUB AU SERVICE DES LICENCIÉS

► Les structures d'accueil du club

D'un point de vue général, vous souhaitez :

- Favoriser les meilleures conditions d'accueil, d'information et de pratique pour que chaque licencié puisse pratiquer en toute sécurité et en relation avec son niveau de maîtrise.
- Il s'agit d'offrir des conditions matérielles de pratique de qualité (éclairage spécifique, qualité de la ciblerie, espace de réparation ou de réglage de matériel,...), des conditions d'accès à l'information les plus favorables.

Objectif général poursuivi au plan Régional, Départemental et Local

Exemple n° 1 :

Relatif à la structure d'accueil du club de tir à l'arc : **Information après du licencié et des instances extérieures**

Ce qui est à améliorer : vous estimez que

- L'information ne passe pas jusqu'aux licenciés.
- Que ces derniers ne lisent pas les informations affichées sur le tableau ou ne se sentent pas concernés suffisamment.
- Il n'existe pas de lettre interne, de plaquette de communication destiné aux licenciés et leur famille.
- Les horaires d'ouverture ou d'accueil ne sont pas indiqués.

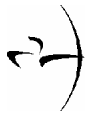
Pour cela, vous voulez :

- Créer une lettre interne qui énonce les activités principales du club en début d'année mais aussi transmettre les informations émanant des différents partenaires jusqu'aux licenciés.
- Mettre en place une permanence téléphonique et un tableau d'affichage en dur à l'entrée de la salle.

Objectif spécifique poursuivi par votre structure en réponse à votre besoin spécifique

Les actions envisagées : Votre comité directeur décide de :

- Créer un comité de rédaction [chaque licencié devra donner un article selon un calendrier], le club mettra à disposition des rédacteurs une **imprimante et le tonner**.
- De faire **6 envois par an** aux licenciés du club.
- Reproduire la **lettre aux archers et documents** destinés à informer les licenciés [*guide des stages et des formations, calendrier, livret du compétiteur...*].
- Achat d'un **téléphone répondeur fax** pour permettre la transmission d'un message permanent relatif aux horaires et activités de l'association.
- La fabrication et l'**installation d'un panneau d'affichage** permanent extérieur (placé à l'entrée de votre installation - résistant aux intempéries).
- Acheter un **ordinateur** et une **imprimante** pour réaliser l'ensemble des documents et communiquer par internet avec les instances.



Exemple n° 2 :

Relatif à la structure d'accueil du club de tir à l'arc : **Aménagement d'un atelier de réparation**

Ce qui est à améliorer : *vous estimez que :*

- ▶ Votre lieu de pratique manque de moyens pour permettre aux archers de régler leurs matériels et de réaliser les ajustements nécessaires à une pratique de qualité.
- ▶ En effet, vos archers doivent parfois repartir car leur point d'encochage a cassé, le repose flèche qu'ils utilisaient a rendu l'âme ou encore que leur stabilisation se desserre à chaque flèche et qu'il suffirait d'une rondelle pour arranger l'affaire.

Pour cela, vous voulez :

- ▶ Aménager un atelier de réparation ou de réglage de matériel (ce qui permettra à vos archers de régler leurs arcs et de vérifier régulièrement leur entretien sur le lieu de pratique).

Objectif spécifique poursuivi par votre structure en réponse à votre besoin spécifique

Les actions envisagées : Votre comité directeur décide d'acheter le matériel suivant :

- Coupe tube.
- Métier à corde + tranche fil + fast flight ou dynéma ou dacron.
- Peson.
- Etabli pour aménager l'atelier.
- Empenneuses.
- Flèches de différents calibres pour essai et jeux de pointes différentes.
- Outils (pinces, clefs BTR....).

Exemple n° 3 :

Relatif à la structure d'accueil du club de tir à l'arc : **Butte de tir mobile ou Aménagement du pas de tir extérieur**

Ce qui est à améliorer : *vous estimez que :*

- ▶ L'espace de pratique de vos archers n'est pas suffisant. Les différents pas de tir organisés nécessitent la pratique en plusieurs vagues.
- ▶ Vous ne disposez que d'un mur de tir et il n'est pas possible de tirer à différentes distances en même temps.
- ▶ Les conditions climatiques sont incertaines, vos archers n'ont pas envie de se risquer à être sous une averse pendant le tir extérieur

Pour cela, vous voulez :

- ▶ Construire une butte mobile pour permettre aux archers de tirer sur le même pas de tir à des distances différentes.
- ▶ Aménager un abri ou un préau pour permettre aux archers de se protéger et protéger leurs affaires pendant la pratique extérieure.

Objectif spécifique poursuivi par votre structure en réponse à votre besoin spécifique

Les actions envisagées : Votre comité directeur décide d'acheter :

- Des **buttes mobiles faites** chez un fabricant spécialisé,
- Les **matériaux** nécessaires à la construction d'une butte de tir.
- Un **abri** ou de faire construire un abri.

Cette butte mobile pourra être rangée dans un local ou glissée dans un coin lorsqu'elle ne sera pas utilisée et sortie lorsque des archers souhaitent tirer à plus courte distance. Elle sera sur roulette pour faciliter le déplacement.



OU ENCORE...

Autres exemples

Relatif relatifs aux activités proposées au sein des clubs affiliés à la FFTA : **Organisation de compétitions**

Ce qui est à améliorer : *vous constatez que :*

- L'accueil logistique et les récompenses que votre club consacre aux archers compétiteurs accueillis lors de la compétition annuelle ne sont pas suffisamment soignés.
- Votre club a la capacité d'accueillir un grand nombre d'archers de la région à votre compétition annuelle pour vous faire connaître localement et régionalement

Pour cela, vous voulez :

▶ Organiser une compétition régionale de qualité - qualificative aux championnats de France ou une compétition nationale. Récompenser les meilleures performances.

Objectif spécifique poursuivi par votre structure en réponse à votre besoin spécifique

▶ Posséder du matériel nécessaire pour suivre les scores des archers et leurs permettre de suivre la compétition.

▶ Réaliser les équipements de ciblerie : numéro de cible, drapeaux, renfort de stramit, aux normes et permettant d'éviter le bris des flèches (notamment pour les arcs à poulies), les panneaux d'affichage.

Les actions envisagées : Votre comité directeur décide de :

→ Faire construire un **tableau de marque** (support) avec les plaques en nombre suffisant en fonction du nombre d'archers (120 plaques).

→ Favoriser la gestion des tirs en s'équipant de deux **feux tricolores** et le câblage électrique nécessaire, un **chrono décompteur** (de 30 cm de côté au moins) pour indiquer aux archers le temps restant pour tirer.

→ Confectionner 25 **plaques numérotées** de 1 à 25 aux dimensions réglementaires, 25 **drapeaux** d'incidents de tir et leurs supports.

→ Confectionner des **panneaux de direction** pour permettre aux archers de trouver la salle du lieu de la compétition, résistants.

→ Acheter des **trophées de qualité** pour récompenser les meilleures performances pour encourager les archers à revenir l'année suivante.

Autres exemples :

Relatif au développement durable et à la sauvegarde de l'environnement :

Les pratiques de parcours et l'aménagement des parcours

Ce qui est à améliorer : *vous constatez que :*

- Les activités que votre club propose sont axées essentiellement sur le tir sur cible anglaise alors que des licenciés vous demandent les possibilités de pratiquer les disciplines de parcours.
- Vous disposez d'un parcours de x cibles d'une des 3 pratiques de parcours alors que vous avez des licenciés qui souhaitent pratiquer les 3 disciplines (3D, Campagne, Nature).



Définir un projet pour se développer

FICHE
TECHNIQUE 1

Pour cela, vous voulez :

- ▶ Aménager près de votre terrain extérieur quelques cibles de parcours, à difficulté variable.
- ▶ Aménager votre parcours de cibles complémentaires en 3 D, en campagne ou en nature.

Objectif spécifique poursuivi par votre structure
en réponse à votre besoin spécifique

Les actions envisagées : Votre comité directeur décide :

- D'acheter x **cibles de tir 3D** (dindon,...).
- D'acheter x **cibles mousses** pour le campagne et le nature.
- De concevoir les **piquets correspondants** aux disciplines, et des flèches d'évolution pour s'orienter sur le terrain.
- D'acheter un **mètre électronique** pour vérifier les distances à chaque entraînement.
- D'acheter des **filets de protection** pour sécuriser le terrain.

Document élaboré avec le concours de :

- **Valérie Olivier** – Conseillère Sportif en Région Nord Pas de Calais
- **Jean-Michel CLEROY** – Vice Président de la FFTA en charge de la Formation
- **Sandra Le SAUX** – Secrétaire à la Formation